

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 31 Mai 2017

- PRESENTS :** Mmes FAUCHARD Agnès - LEVALLOIS Aline - PAUGAM Françoise.
Mrs BAILLY Jean Pierre - BALAT Gaël – BOUCHE Arthur - COCAUD Armel -
COLENO David - CONCILLE Christophe - DELAUNAY Lucien - DUMONT Gilles –
DUPONT Jean Michel – DURET Bernard - FIEVET Benoit - FOURNIER Bernard –
LAIRET Alain – LEROUX Maxime – MORINIERE Fabien - OLIVIER Yannick -
SALMON Julien – SERRAND Tomas – SOLON Gérard - SORIN Nicolas - TESSIER
Michel.
- EXCUSES :** MME DESCLOSAYES Françoise,
Mrs CORVAISIER Jocelin – DENIS Luc – GUYON Christophe - MICHON Bernard.
- INVITES :** Mrs ALLARDI Christophe - NICOLAS Philippe - PHILIPPE Jacques - MOULLEC
Thierry.
- INVITES EXCUSES :** Mrs LIGONNIERE Antoine - MECKES Charles – SIMONNET Damien –TEXIER
Fabien.



OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président revient sur les différentes manifestations organisées par la ligue au cours de la saison : Forum mini-basket, challenge benjamins, finales seniors, jeunes et coupes René DEMIANNAY. Il regrette la présence clairsemée des membres du comité directeur à ces manifestations. Nous devons être présents pour échanger avec les dirigeants de clubs et montrer notre engagement. Il souhaite que, pour la prochaine saison, un calendrier soit établi pour que chacun puisse se positionner en fonction de ses disponibilités.

M DUPONT adresse ses félicitations aux clubs ligériens pour leurs parcours remarquables dans différentes compétitions.

- Le club de LA ROCHE VENDEE BASKET pour sa montée en Ligue Féminine et son titre de champion de LF2.
- BCSP REZE pour son accession à la LF2.
- LAVAL U.S. pour son accession à la NM2 ainsi que RUAUDIN et MURS ERIGNE en NF2.
- L'équipe espoirs du NRB pour son titre de championne de NF2 ESPOIRS (titre gagnée pour la 2^{ème} année consécutive).
- CHOLET BASKET pour le titre de Champion de France U18M.

- Le club de LA ROCHE VENDEE BASKET pour son titre de Championne de France U18F.
- BRISSAC pour son accession à la NM1.
- Le club de LAVAL U.S qui termine à la 3^{ème} place du championnat de France Inter-régional U20M.
- ST GEORGES DE MONTAIGU champion de sa poule en NM3, mais qui malheureusement refuse la montée en NM2.
- Le lycée Notre Dame de La Roche sur Yon champion de France UGSEL, et LUCON en 3x3.

Ces titres sont la confirmation de l'excellent travail effectué dans nos clubs régionaux.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU
26 avril 2017**

Le document transmis n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DES REGLEMENTS SPORTIFS

Maxime LEROUX présente les différentes modifications apportées aux Règlements Sportifs particuliers. Il précise que, pour l'essentiel, se sont des mises à jour de dates, de la répartition des équipes entre les comités et du nombre d'équipes devant participer au championnat GRAND OUEST.

La discussion s'engage sur les articles des règlements sportifs particuliers qui traitent de la compétence de désignation des arbitres entre les CDO et les CRO. Au vu de la situation actuelle de l'arbitrage il est difficile de déterminer la compétence de désignation.

Dans la mesure où les règlements sportifs généraux à l'article 26 précisent que les arbitres sont désignés par la CRO ou les CDO, il n'est pas utile de le préciser dans les règlements sportifs particuliers.

Le bureau de la ligue déterminera, en début de saison, en fonction du nombre d'arbitres disponibles, les compétences de désignation des arbitres sur les différents niveaux de compétition.

Concernant les Règlements Sportifs Généraux, par rapport à ce qui avait été validé lors du dernier comité directeur, les éléments suivants ont été ajoutés :

- Article 39 – règles de participation : rappel de l'article 432 des Règlements Généraux FFBB.
- Article 43 – intégration des nouvelles dispositions concernant les CTC et les joueurs brûlés des Inter-équipes de CTC.
- Article 55 – Fautes techniques et disqualifiantes sans rapport. Dans l'attente des nouvelles dispositions de la procédure disciplinaire, rédaction d'un texte qui renvoie à la procédure disciplinaire qui sera donc applicable lorsqu'elle aura été adoptée par la FFBB.
- Article 59bis et 59ter : rajout de ces articles concernant les procédures d'urgence et d'extrême urgence.
- Article 63 – Equipes à égalité. Mise en conformité de l'article avec les règlements FFBB.

Bernard FOURNIER demande au comité directeur de se positionner sur l'article 41 concernant le nombre d'équipes de jeunes d'un même club ou CTC pouvant participer au championnat régional jeune. Le débat s'engage. Le comité directeur ne souhaite pas modifier la rédaction de cet article et laisse la responsabilité de la désignation des équipes participant au championnat régional jeune aux Comités Départementaux.

Le Comité Directeur approuve les modifications réglementaires.

APPROBATION DU STATUT DE L'ENTRAINEUR

Lors du dernier Comité Directeur le statut de l'entraîneur avait été validé en y intégrant des obligations concernant les équipes U20 masculines.

A la réflexion, après consultation des CTS, il ne semble pas indispensable d'imposer des exigences en termes de niveau de diplôme pour les entraîneurs sur cette catégorie.

Il est donc proposé au comité directeur de supprimer la catégorie U20 masculine dans le tableau des niveaux requis en championnat régional.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette suppression.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER

Aline LEVALLOIS présente l'arrêt comptable des comptes au 30 avril.

Pour la première fois depuis un grand nombre d'années le nombre de licenciés n'augmente pas. Données à la date du 31 mai :

• FFBB :	+3239	+0.61%
• Ligue :	0	0.00%
• CD44 :	+474	+1.95%
• CD49 :	-154	-0.84%
• CD53 :	-102	-2.71%
• CD72 :	+40	+0.55%
• CD85 :	-258	-2.05%

L'exercice présente des charges à hauteur 2 363 729.00 € et des produits de 2 374 853.00 €, soit un excédent de 11 124€.

La présentation n'amenant pas de remarques particulières est approuvée à l'unanimité.

JM DUPONT estime que c'est un bon résultat, compte tenu des nouvelles actions mises en œuvre et en particulier la montée en puissance de l'organisme de formation.

La location des deux véhicules a permis de substantielles économies dans le remboursement des IK.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Aline LEVALLOIS présente le budget prévisionnel, intégrant une baisse prévisible des subventions.

Intégration d'une ligne spécifique pour l'Organisme de Formation.

Budget à l'équilibre pour un total de 2.602.800€.

DEROULEMENT ET ORGANISATION DE L'AG du 17 JUIN 2017

Bernard FOURNIER rappelle la particularité pour cette saison où, en raison de l'organisation de la Coupe du Monde de 3x3 à Nantes sur le site des Machines de l'Île, le Comité 44 avait émis le souhait que notre AG se déroule à Nantes plutôt qu'en Mayenne comme le prévoit le « tour » de l'organisation de l'AG Ligue.

Après différentes recherches de salles d'accueil de notre réunion sur le site même, en raison du manque de disponibilités de salles et également des prix élevés demandés, il a été décidé de se replier sur le site de la JOLIVERIE qui nous avait déjà accueilli en 2013.

Bernard FOURNIER fait le tour de l'assemblée pour s'assurer de la présence et de la disponibilité des membres du Comité Directeur.

Par contre, nous n'avons pas fait appel à un club pour assurer la logistique de cette réunion et nous allons devoir l'assurer nous-même. Bernard FOURNIER et Maxime LEROUX vont se charger de l'organisation matérielle et de la répartition des tâches entre les membres présents du Comité Directeur.

Bernard FOURNIER présente les candidatures des délégués à l'AG FFBB : Jean Michel DUPONT, Aline LEVALLOIS, Bernard FOURNIER et Maxime LEROUX. JM DUPONT précise que lui-même, Aline LEVALLOIS et Bernard FOURNIER seront proposés comme titulaires et Maxime LEROUX comme suppléant.

Concernant la place vacante au Comité Directeur, nous n'avons reçu qu'une seule candidature, Sandrine PASCO de l'AS ST ROGATIEN NANTES.

Aline LEVALLOIS souligne la participation d'UNIFORMATION à notre AG qui fera une intervention et tiendra un stand d'information pour les clubs.

Yannick OLIVIER sera le représentant de la FFBB. Toutefois, si JP SIUTAT est présent et disponible il pourra participer à notre AG.

L'ensemble des participants à l'AG Ligue sont cordialement invités à participer aux rencontres de la Coupe du Monde de 3X3 l'après-midi.

TOUR D'HORIZON DES COMMISSIONS

COMMISSION TECHNIQUE

Benoit FIEVET soumet la proposition de la Commission technique « d'offrir » un « droit de tirage » d'une valeur de 500€ sur l'offre de formation de la Ligue aux équipes participants au championnat de France U15 Elite.

Michel TESSIER intervient pour souligner que cette proposition n'a pas été intégrée dans les dispositions financières.

Aline LEVALLOIS et Yannick OLIVIER soulignent que ce n'est pas une offre de 500€ faite aux équipes U15 Elite mais un avoir sur la formation qui, en tout état de cause, est intégré dans le budget de l'organisme de formation.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition d'un avoir de 500€ sur l'offre de formation dispensée par la Ligue de basketball des Pays de la Loire aux clubs ayant des équipes participant au championnat de France U15 Elite.

Benoit FIEVET présente ensuite les précisions apportées au cahier des charges du PSRE (Projet Sportif Régional Elite). Nombre de joueurs sur feuille de marque, nombre de personnes sur le banc.

Il souhaite également que soit mis en place un protocole sur la citoyenneté avant chaque rencontre U13, comme cela a été fait sur les TIC U13.

Il présente également les souhaits de la Commission Technique sur l'arbitrage des U13 par des jeunes arbitres clubs. Thierry MOULLEC précise la teneur de ce projet. Le débat s'engage.

Le Comité Directeur valide la mise en place de l'arbitrage des U13 par des arbitres clubs conformément aux préconisations de la commission technique dès le début du championnat en septembre.

Thierry MOULLEC rappelle les équipes qui ont été validées par le bureau régional pour participer aux championnats de France Elite U15 et U18 M & F.

Il rappelle que le calendrier technique de la zone a été validé par la DTN.

Il fait état des entrées et de la situation des pôles.

Il précise que deux jeunes filles issues du pôle intègrent l'équipe de France U15.

Il informe le Comité Directeur de l'intégration en équipe de France A d'Alexia CHARTEREAU, issue de notre région (COULAINES) et passée par le pôle.

Formation de cadres :

- DEJEPS organisé sur notre territoire et piloté par Antoine LIGONNIERE, 15 candidats retenus.
- BPJEPS nouvelle session : 32 dossiers reçus dont 20 dans le cadre de l'apprentissage, les tests de sélection ont été réalisés cette semaine et 20 candidatures retenues donc 12 apprentis. Une autre session devrait démarrer dès juin 2018 sans attendre la fin de celle qui commence en septembre prochain.
- Formation continue : la formation de 3 jours (12-13-14 juin) bénéficie d'un réel succès puisque nous avons 16 candidats. Nicolas SORIN souligne qu'il serait souhaitable d'envisager ces formations continues sur des sites délocalisés au plus proche des départements.

Thierry MOULLEC présente (voir lien en fin de PV) ensuite le bilan de ses visites effectuées auprès des clubs ayant des équipes U13 Excellence Région et U15 et U18 Elite.

Thierry MOULLEC souligne l'importance des partenariats que les clubs peuvent établir avec les établissements scolaires.

La présentation amène des échanges sur le rôle et le fonctionnement des sections sportives dans les départements.

COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

C CONCILLE fait état d'une demande du répartiteur OTM sur l'organisation OTM qui va être mise en place dans le cadre de la coupe du monde de 3x3. Yannick OLIVIER précise qu'une réponse va être faite par la FFBB très rapidement.

Dans le cadre des matchs amicaux préparatoires des clubs PRO régionaux, étant donné le prix officiel préconisé par la FFBB (45€), les clubs ne font pas appel à nos OTM HN. Or ces matchs sont importants pour ces OTM dans le cadre de leur préparation. C CONCILLE propose que l'on valide l'indemnité OTM sur ces rencontres à 10€.

Proposition validée par le Comité Directeur.

Suite à la plénière CRO du 24 mai 2017 une nouvelle réunion est prévue le 14 juin 2017 pour harmoniser sur le territoire les formations et désignations.

Nicolas SORIN et Yannick OLIVIER font état des évolutions actuelles de la Charte des Officiels. Il est validé, conformément aux autorisations du bureau fédéral d'expérimenter l'utilisation des paires arbitres sur notre territoire.

Les membres du groupe de travail fédéral doivent diffuser auprès des comités départementaux une note de synthèse sur ce que nous avons l'autorisation de faire.

COMMISSION SPORTIVE

La Commission sportive propose au Comité Directeur de valider la candidature de ST GEORGES DE MONTAIGU pour l'organisation de l'OPEN FEMININ de PRE NATIONAL.

Le Comité Directeur valide la candidature de ST GEORGES DE MONTAIGU pour l'organisation de l'OPEN FEMININ de PRE-NATIONALE du 17 septembre 2017

Le comité directeur valide également le logo proposé pour illustrer l'OPEN FEMININ.

BASKET JEUNES

Fabien MORINIERE précise que la commission s'est réunie pour caler les dates des manifestations qu'elle organise avec le calendrier régional et les calendriers des comités. Challenge benjamins 28 mars 2018.

Réflexion à mener la saison prochaine sur le rôle et la complémentarité des actions régionales et départementales.

Réflexion également sur l'articulation avec la Commission Démarche Citoyenne.

Fabien MORINIERE souhaite que le rassemblement des EFMB soit plutôt en début de saison.

JM DUPONT propose de le faire sur la journée neutralisée pour le CAMPUS REGIONAL DIRIGEANT des 28 et 29 octobre.

COMMISSION COMMUNICATION/EVENEMENTIEL

Gilles DUMONT demande aux membres du Comité Directeur de bien conserver le lien qu'il a adressé à tous les membres car il permet de lire les présentations faites au cours de la réunion sans qu'il soit nécessaire de les rajouter au PV.

Ci-dessous stats média sociaux :

	30/09/2016 COMITE	15/11/2016 BUREAU	20/01/2017 BUREAU	10/02/2017 COMITE	06/04/2017 BUREAU	Delta	26/04/2017 COMITE	19/05/2017 BUREAU	Delta dernier CD	31/05/2017 COMITE
Site internet (visites)	1 603 542	1 619 918	1 665 242	1 683 356	1 726 768	17 820	1 744 588	1 777 911	34 325	1 778 913
Facebook Ligue (mention j'aime)	2 028	2 029	2 135	2 162	2 172	49	2 221	2 294	76	2 297
Facebook Chef de délégation (mention j'aime)	850	875	881	881	883	41	924	932	8	932
Twitter (followers)	880	897	911	923	942	18	960	979	20	980
Application Ligue Basket (téléchargement)	674	703	743	752	812	8	820	849	29	849
Site internet / Page TIL (nb après un TIL) page différente à chaque fois		1 773			2 307		916		266	1 182

A noter : Prochaine activité à suivre, le Tournoi Inter Ligue U13 dans la région de CHALLANS-ST HILAIRE DE RIEZ en juin sur le site et les médias sociaux.

COMMISSION SALLE ET TERRAINS

Armel COCAUD souligne le travail du CD44 dans le référencement des salles de son territoire.

Vigilance en cette période de l'année sur les clubs qui montent, ce qui implique quelquefois de nouvelles exigences pour leurs salles et une mise en conformité nécessaire.

Prévoir le changement de dénomination de cette commission qui devient EQUIPEMENTS.

COMMISSION 3X3

Lucien DELAUNAY fait état des demandes faites aux clubs PRO d'accepter qu'il y ait des démonstrations de 3x3 à la mi-temps de leurs rencontres. Seul le MSB a répondu et serait d'accord.

QUESTIONS DIVERSES

Bernard FOURNIER confirme que l'on applique les mêmes directives que la saison passée concernant les certificats médicaux des arbitres. Le document ligue a été renvoyé corrigé.

Bernard FOURNIER fait le bilan de l'opération achat de places (2 par club, 1^{ère} Cat pour clubs masculins, VIP pour féminines) mises à disposition des élus et salariés de la ligue :

- Clubs concernés : MSB LE MANS – CHOLET BASKET – HERMINE NANTES – NRB REZE – UFAB49 ANGERS.
- Cout de l'opération : 4500€,
- Nb de places distribuées 161,
- Nb d'élus/salariés bénéficiaires : 22.

Le Comité Directeur valide la reconduction de cette opération pour la prochaine saison.

Jean Michel DUPONT fait état de la rencontre qu'il a eu avec le maire de ST HERBLAIN, le 1er adjoint, et le directeur de l'urbanisme ce 31 mai après-midi, confirmant l'intérêt de la ville de ST HERBLAIN sur notre projet d'agrandissement et d'amélioration de nos locaux dans le cadre de nos missions de formation.

Il pourrait être intéressant de contacter un cabinet d'architecture pour évaluer le coût d'une amélioration des locaux actuels.

JM DUPONT informe le Comité Directeur de la procédure de recrutement du CTO est en cours. A la date de clôture de ce jour, nous avons reçu 8 candidatures. Une première sélection va être faite par le Directoire + le CTS T MOULLEC + président CRO C CONCILLE. Ensuite une « SHORT LIST » sera reçue en entretien le 21 juin 2017 par un jury composé de JM DUPONT, B FOURNIER et N SORIN.

JM DUPONT informe le comité directeur de la décision du bureau de mettre un terme à l'utilisation de M STATS sur le site de la ligue, les données recueillies et présentées n'étaient pas réellement des stats (addition de points marqués ??) et surtout il n'était pas normal que toutes nos feuilles de marque soient envoyées à l'extérieur de la ligue.

Rappel aux présidents de comités départementaux qu'il va falloir se réunir pour présenter un projet associatif territorial à la DRJSCS.

Bernard FOURNIER a sollicité l'aide du Directoire pour finaliser le projet associatif Ligue. Seul le CD 49 nous a adressé son projet associatif.

Julien SALMON propose d'utiliser une école d'archi pour réfléchir à nos projets immobiliers.

Julien SALMON fait préciser par la commission technique la notion de 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque.

Julien SALMON se dit surpris de la réaction du Président de la Commission des Finances qui a déclaré qu'il n'était pas informé de la proposition d'offrir un avoir de 500€ sur la formation aux clubs participant au championnat de France U15 Elite. JM DUPONT reconnaît le dysfonctionnement et s'en excuse.

Maxime LEROUX pose une question concernant le challenge du licencié. Il va falloir préparer les dotations pour remise lors des AG Départementales.

Thierry MOULLEC souhaite un investissement très fort du nouveau CTO et des CTA des Comités dans la mise en place du projet d'arbitrage des U13.

**Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT.**

**Le Secrétaire Général,
Bernard FOURNIER**